

**CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'EPS ET DU SPORT EN
COMPÉTITION**

Elèves de l'ECL – 2021/ 2022

Je soussigné(e)..... Docteur en médecine,

après avoir examiné ce jour/...../...../.

M. /Melle

né(e) le...../...../...../

certifie que son état de santé actuel **ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport au sein de l'Ecole Centrale de Lyon.**

Si demande d'aménagement, précisez lequel (ex : pas d'effort de durée, pas de natation...)

.....

Certifie que son état de santé actuel **ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition** lors des épreuves organisées par la FF Sport U- hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous

Aérobic Aïkido	Escalade	Pelote basque	Basket-ball
Athlétisme	Escrime	Ski alpin	Beach-volley
Aviron	Fitness	Ski de fond	Football
Badminton	Golf	Surf des neiges	Futsal
Boxe éducative	Gymnastique Art.	Surf	Handball
Boxe française	Gymnastique R.	Sport de montagne	Hockey en salle
Canoë-kayak	Haltérophilie	Squash	Raid multisports
Course	Judo	Taekwondo	Rugby à 15
d'orientation	Karaté	Tennis	Rugby à 13
Course à pied	Karting	Tennis de table	Rugby à 7
Cross-country	Lutte	Tennis paddle	Run&Bike
Cyclisme - VTT	Musculation	Tir	Ultimate
Danse	Natation	Tir à l'arc	Voile
Equitation	Planche à voile	Trampoline	Volley-ball
	Patinage	Triathlon	Water-Polo

Cachet, date et signature du médecin

NB : Dans la délibération du comité directeur de la FFSU du 07/12/2016, il a été décidé de ne pas utiliser la possibilité donnée par le décret n°2016-1387 du 12/10/2016 du certificat médical valable 3 ans. **Un certificat médical de moins 3 mois est donc obligatoire afin de prendre une licence FFsportU.**